



ENFiP : Comité technique local du 22 juin 2017

Propos liminaires

La réforme relative à la formation de demain avance à grands pas sans que les demandes d'association des personnels de l'ENFiP n'aient été entendues. Vous avez, Monsieur le Président, certes entamé une tournée des établissements pour présenter votre projet, mais sans laisser aucune marge de manœuvre à la concertation. A ces occasions, vous avez pu constater les multiples oppositions à ce projet régressif motivé essentiellement par des raisons budgétaires, et à votre volonté d'imposer un calendrier intenable.

La CFDT a plusieurs fois indiqué qu'elle pouvait comprendre les objectifs d'une réforme des scolarités pour les rendre plus professionnalisantes. Particulièrement attachée au dialogue social et professionnel, nous considérons qu'il n'est pas trop tard pour construire une véritable formation de demain ambitieuse dans ses moyens et ses objectifs. Pour ce faire, la CFDT vous demande un **moratoire immédiat** de votre réforme contre-productive afin que les groupes de travail que vous êtes en train de constituer ne soient pas limités à un remplissage de cases dans un cadre contraint, mais puissent construire dans la concertation un projet global en cohérence avec les objectifs affichés.

Enfin, nous constatons que l'un des piliers de votre projet est la multiplication des méthodes pédagogiques dites « nouvelles ». La CFDT ENFiP, très attachée à la pédagogie est ouverte à toutes les méthodes pédagogiques et notamment les méthodes actives et basées sur la recherche de l'information. Cependant, nous formulerons deux réserves :

- Pour être efficaces, ces méthodes pédagogiques nécessitent un socle minimal de connaissances théoriques, il n'est donc pas possible de les utiliser sur l'intégralité d'un parcours.
- Par ailleurs, ces méthodes nécessitent un temps global bien plus important que les méthodes pédagogiques classiques : or, votre projet prévoit une réduction drastique des volumes horaires.

La CFDT avait demandé que l'ensemble des enseignants reçoivent une documentation sérieuse et renouvelée sur les méthodes pédagogiques et la didactique.

Comme vous pouvez le constater, la CFDT reste optimiste sur notre capacité à rétablir un

dialogue social de qualité. Cependant, nous ne partageons pas votre qualificatif de « satisfaisant » au sujet du climat social à l'ENFIP tel qu'employé dans la fiche sur les CVT. En effet, vous vous basez exclusivement sur des critères quantitatifs obtenus grâce à la volonté des organisations syndicales de maintenir le dialogue en toutes circonstances, quand bien ce dialogue est qualitativement très faible. A titre d'illustration, votre fiche relative au bilan du séminaire « projet de services » qui a part nous informer du déroulé de la journée, ne nous informe en rien sur les orientations préconisées et retenues.

S'agissant des points à l'ordre du jour de ce CTL, la CFDT présentera ses observations lors de l'examen des fiches.

En questions diverses :

- Les personnels administratifs de l'établissement de Lyon s'inquiètent du départ non remplacé à ce jour d'un voire éventuellement 2 agents du service budget logistique.
- De manière plus générale, l'ensemble des personnels administratifs des établissements de l'ENFIP regrettent d'être totalement écartés des présentations relatives aux nouvelles scolarités. Or, cette réforme aura un impact considérable sur l'ensemble des personnels de l'ENFIP.

Clermont-Ferrand, le 21 juin 2017